



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 Février 2026

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Michael LAMBLA, Serge SEGUIN.

Secrétaire de séance : Christel ANTOINE

Approbation du conseil municipal du 05/12/2025 : unanime
Approbation du conseil municipal du 16/01/2026 : unanime

RETRAIT DELIBERATIONS « VOIRIES » DU 05/12/2025

Le responsable de voirie a présenté en conseil municipal ordinaire du 5 décembre 2025 douze devis pour la réfection, l'amélioration, la sécurisation de voirie et des trottoirs sur plusieurs secteurs de la commune.

Le conseil municipal s'est alors prononcé à la majorité, 12 pour et 3 abstentions, validant l'intégralité des devis présentés d'un montant total de 278 979.29 € HT.

Pour ce projet global, quatre délibérations ont été réalisées pour différencier les types de travaux et demandes de subventions associées (DETR, amende de Police, Conseil Départemental). Après rencontre avec les services de la Préfecture du Doubs il a été décidé conjointement de retirer les quatre délibérations DCM 2025 12 1, DCM 2025 12 2, DCM 2025 12 6, DCM 2025 12 7.

Le conseil municipal exposé entendu valide à l'unanimité le retrait des délibérations citées.

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion ont désormais fusionnés pour ne former qu'un seul document budgétaire retraçant l'intégralité des mouvements comptables de l'année : le Compte Financier Unique, CFU. Les écritures de l'ordonnateur et du comptable général sont en parfaites concordances. Le détail est présenté.

	Recettes 2025	Dépenses 2025	TOTAL 2025	N -1 / antériorité 2024	CLOTURE Avec reprise
Investissement	520 663.63	96 125.13	424 538.50	-287 982.49	136 556.01
Fonctionnement	426 853.33	245 019.10	181 834.23	299 756.29	481 590.52
TOTAL	947 516.96	341 144.23	606 372.73 €	11 773.80	618 146.53

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier unique 2025.

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le Conseil municipal après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2025, décide à l'unanimité d'affecter au budget primitif 2026, les résultats :

- En R 002 Report en fonctionnement = 481 590.52 €
- En R 001 Recette investissement = 136 556.01 €

Mairie de MERCEY-LE-GRAND

Suite Compte rendu du Conseil Municipal du 27 février 2026

VOTE DES TAXES COMMUNALES 2026

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité le maintien des taux d'impositions communaux de 2025, pour l'année 2026, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.83 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23.49 %
- Taxe d'habitation : 14.76 % (*pour les résidences secondaires uniquement*)

Monsieur le Maire est chargé de remplir, signer et faire parvenir les documents afférents au service de la Préfecture et des impôts.

VOTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES 2026

Le Maire propose au conseil municipal d'allouer des subventions aux différentes associations.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer pour l'année 2026, les subventions suivantes :

Association	Montant
ASLM de Mercey	400€
AICA Ass. Intercommunale Chasse Agréée	300€
Babyfoot Grandmerçois	200€
Club 3ème âge de Mercey	200€
Garage Band	200€
Orde de Malte	200€
ELIAD Ass. Ensemble pour le Lien, l'Innovation et l'Accompagnement à Domicile	100€
Ass. Sports Loisirs Berthelange <i>si concert</i>	100€
Prévention Routière	100€
La Lanvertoise	100€
L'Entraide Val Saint-Vitois	100€
Le Souvenir Français	100€
FSL Fonds de Solidarité pour le Logement	100€
FAAD Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté	100€

PROGRAMME ET DEVIS FORET 2026

Mr Denis BONNEFOY, responsable des bois présente le devis ONF des travaux à exécuter en forêt communale pour 2026 qui a été détaillé en réunion de la commission bois réunie auparavant.

Le devis de l'ONF est présenté pour un montant de 21 966.15 € HT.

Le conseil municipal, à **l'unanimité valide ces travaux forestiers**, et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Mairie de MERCEY-LE-GRAND

Suite Compte rendu du Conseil Municipal du 27 février 2026

TRAVAUX EN VOIRIE CHEMIN PIETONNIERS ACCESIBLES PMR AVEC DEMANDES DE SUBVENTIONS

Florian BONNET, responsable voirie, suite à une étude avec la commission voirie, propose des réfections et améliorations de voirie :

- Rue du Petit Mercey : réfection chemin piétonnier pour accessibilité PMR = 12 100.55 € HT
- Rue de Saint-Vit : création abaissé cheminement piétonnier pour accessibilité PMR = 1 420 € HT
- Rue de Saint-Vit : réfection chemin piétonnier pour accessibilité PMR 1 = 6 951 € HT
- Rue de Saint -Vit : réfection chemin piétonnier pour accessibilité PMR 2 = 10 77.50 € HT
- Rue d'Etrabonne : création et sécurisation arrêt bus pour écolier = 6 891 € HT
- Rue de Romain : réfection chemin piétonnier pour accessibilité PMR = 920 € HT
- Rue de Saint-Vit : réfection chemin piétonnier pour accessibilité PMR = 5 583.79 € HT
- Rue de Romain, n°23 : création d'une grille = 1 100 € HT

Soit un montant total de travaux de 45 723.84 € HT avec l'entreprise la mieux disante, ROGER MARTIN.

Une demande de subvention sera réalisée au titre des amendes de police auprès du Département du Doubs pour la création de chemins piétonniers, l'amélioration de la sécurité et l'accessibilité pour les piétons ainsi que pour la création d'un arrêt de bus pour la sécurité des écoliers. Cette aide sera de 25 % des travaux éligibles.

Exposé entendu, le conseil municipal valide à l'unanimité les travaux proposés, les demandes de subventions associées et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

REMBOURSEMENT FRAIS CARTES CADEAUX

Lors des vœux du Maire en janvier 2026, trois jeunes sportifs ont reçu, au nom de la commune des cartes cadeaux d'une valeur de 50 € par sportif , afin de les féliciter et les encourager. Aucun compte client au nom de la commune n'étant ouvert dans l'enseigne choisie, Christel ANTOINE a avancé l'achat.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le remboursement des 150 € engagés par Christel ANTOINE, première adjointe.

Questions Diverses :

- Point sur les travaux ; Comptes-rendus de réunions, commissions ; contrôle aire de jeux
- Organisation des élections municipales 2026 : Dimanche 15 Mars, 8h – 18h. Planning de tenue du bureau de vote (assesseurs).
- Raccordement électrique avec installation de compteur pour les panneaux photovoltaïques de l'atelier communal et type de contrat
- Remise du prix au Label Villes et Villages Fleuris 2026 : 3 fleurs
- Formation aux gestes élémentaires de lutte contre l'incendie
- **Organisation journée nettoyage de printemps : samedi 21 Mars 9h** ; Olivier, ambassadeur du tri de la CCVM sera présent parmi nous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h

Le 02 Mars 2026, Le Maire, Didier AUBRY

